

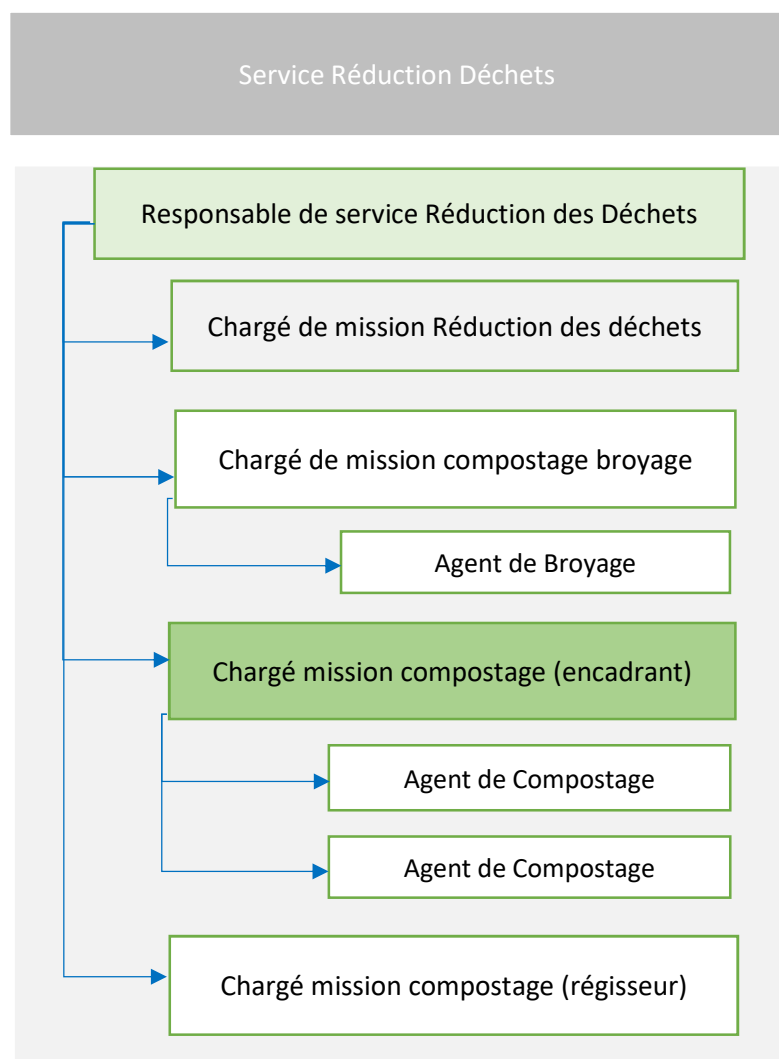
FICHE DE POSTE

1-Description du poste : Chargé(e) de mission Compostage
Statut de l'emploi (permanent ou non permanent) : Non permanent / Besoin occasionnel
Catégorie hiérarchique (A, B, C) : B
Grade(s) : Technicien
Fonction de référence :
Date de création de la fiche de poste (ou de la mise à jour) : 15/09/2023

2-Définition (ou finalité/raison d'être) du poste

Le ou la chargé(e) de mission Compostage assurera le renfort sur l'équipe Réduction des Déchets sur la période de janvier 2024 au 31 décembre 2024. Sa mission consistera à promouvoir la réduction des déchets à la source avec principalement des actions autour du compostage.

3-Schéma des liaisons hiérarchiques et le cas échéant fonctionnelles



Relations Fonctionnelle(s) : indicateurs de liens externes et internes :

- Responsable du Service Réduction des Déchets
- Contacts directs et permanents avec les autres agents du service Réduction des Déchets
- Directeur des Services Techniques
- Relations fréquentes avec l'ensemble des services
- Contacts directs et permanents avec les usagers, les scolaires et les publics relais
- Relations avec d'autres collectivités ou partenaires

Nom de l'évaluateur (si différent du supérieur hiérarchique) :

4-Description des principales activités

1) Développer et accompagner la mise en place de sites de compostage partagé et de sites de compostage autonome en établissement :

- Définir les cibles, rechercher et mettre en place de nouveaux sites de compostage partagés et autonomes
- Consulter les services des communes, les bailleurs et syndicats de copropriété, les résidents, les établissements, les acteurs sociaux et les usagers sur leurs pratiques et besoins
- Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets (diagnostiquer les établissements et apporter une expertise sur les solutions et dispositifs techniques et financiers)
- Mettre en place les opérations et les dispositifs en accompagnant la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des producteurs de biodéchets (formation de relais de terrain, référents de sites)
- Superviser l'installation des équipements et leur organisation, contribuer au démarrage et à la conduite d'une installation de compostage partagé et autonome
- Assurer le suivi des sites de compostage partagé et autonome par des visites périodiques
- Valoriser les sites de compostage, évaluer et communiquer sur les résultats (bilan, article, ...)
- Anticiper les besoins en matériels en lien avec les services marchés et maintenance
- Assurer une veille technique et règlementaire

2) Développer la pratique du compostage domestique et du lombricompostage :

- Organiser et participer à des ventes de composteurs
- Anticiper les besoins en matériels en lien avec les services marchés et maintenance
- Apporter l'assistance technique nécessaire auprès des particuliers pour les aider à résoudre leurs problèmes de compostage (réponse téléphonique ou de visu, mail, courrier)
- Evaluer les actions de promotion et de vente et restituer le bilan
- Réaliser et/ou faire réaliser des enquêtes sur l'utilisation des composteurs vendus par la collectivité
- Assurer une veille technique et règlementaire

3) Animation et formation

- Mobiliser et former des relais de terrain
- Animer les réseaux locaux d'acteurs relais
- Organiser et animer des stands et ateliers de sensibilisation et de formation à la réduction des déchets pour tout public
- Assurer des animations tout public
- Participer à des événements et des actions ponctuelles de promotion de la réduction des déchets

4) Contribuer aux autres actions de réduction de déchets :

- Participer au développement des actions de broyage
- Réaliser et/ou faire réaliser des enquêtes sur les pratiques de réduction de déchets
- Participer et aider à la mise en place d'outils de communication efficaces
- Participer aux rencontres et aux formations organisées par les partenaires du syndicat
- Remplacer si nécessaire le chargé de mission broyage dans l'organisation des prêts de broyeur

5) Suivre et évaluer les opérations :

- Organiser le suivi des activités en proposant/utilisant des procédures et des outils de suivi et d'évaluation
- Produire des bilans annuels sur les actions menées

6) Encadrer les agents de compostage :

- Organiser, planifier et contrôler l'activité des agents de compostage
- Veiller aux bonnes conditions de déroulement des tâches données
- Mener les entretiens annuels d'évaluation

5-Objectifs du service et du poste

Depuis 2010, le syndicat mène une politique et un programme d'actions de réduction des déchets en lien avec les acteurs de son territoire et les partenaires ADÈME et Région Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis 2017, il travaille plus globalement sur des sujets d'économie circulaire. La Loi AGECE 2020 a de plus rendu obligatoire le tri à la source des biodéchets pour tous au 01/01/2024.

Pour répondre aux objectifs de la loi AGECE 2020 dans les meilleurs délais, le syndicat recrute un chargé de réduction de déchets, dont les objectifs principaux seront :

- de sensibiliser, organiser et participer activement au développement du compostage et du lombricompostage à usage domestique en lien avec les communes et les citoyens du territoire.
=> Objectif : vente de 2000 composteurs et 100 lombricomposteurs par an
- de promouvoir le compostage partagé, mettre en place de nouveaux sites en lien avec les communes, citoyens et bailleurs et de les accompagner pour permettre leur autonomie et pérennité.
=> Objectif : 190 sites supplémentaires sur la période 2022-2024
- de promouvoir le compostage en établissement autonome, mettre en place de nouveaux sites en lien avec les communes, établissements/structures et de les accompagner pour permettre leur autonomie et pérennité.
=> Objectif : 90 sites supplémentaires sur la période 2022-2024
- de promouvoir, sensibiliser et former tout public au compostage et plus précisément les scolaires et guides-composteurs.
=> Objectif : 30 interventions par an dans le cadre de projets d'établissements, 10 évènements par an et 15 sessions de formation/rencontres réseau des guides par an
- de participer globalement à la politique zéro-déchet menée par SYCLUM auprès de tout public

6-Compétences et aptitudes nécessaires à l'exercice des fonctions :

Connaissance(s) technique(s)

1. exigées

- Bonnes connaissances des techniques de compostage, paillage et jardinage au naturel
- Formation Maître Composteur ou expérience équivalente exigée
- Permis B et véhicule personnel obligatoire

2. souhaitées

- Connaissances de l'environnement et du mode de fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissances de la filière déchets en général
- Expérience en animation et sensibilisation
- Expérience en management

« Savoir(s) Faire »

- Capacité à partager des retours d'expériences
- Maîtrise des outils bureautiques
- Gestion de projets
- Capacité d'analyse
- Maîtrise rédactionnelle
- Bonne élocution
- Capacité d'encadrement

« Savoir(s) Être »

- Esprit d'équipe
- Autonomie
- Polyvalence, capacité d'initiative
- Rigueur, réactivité
- Sens du contact, bon relationnel
- Capacité de dialogue, d'écoute et d'informations
- Pédagogie
- Disponibilité

7-Les moyens mis à disposition du futur titulaire du poste

Humains : équipe de réduction des déchets et agent(s) de compostage

Matériels :

- Stock de composteurs et logiciel de suivi des sites
- Poste informatique,
- Téléphone mobile,
- Accès aux véhicules de service
- EPI
- Broyeurs et logiciel de prêt de broyeurs,

Financiers : partie du budget du service Réduction des déchets concernant le compostage :

Fonctionnement : stock de composteurs et de petites fournitures notamment de signalétique.

8-Sujétions ou particularités inhérentes au poste

Horaires aménageables du lundi au vendredi et exercice des fonctions certains week-end, jours fériés et soirées.
35h/semaine.

Bureau : Annexe Syclum à Rochetoirin (38110) et à minima 1 jour par semaine au siège de SYCLUM à Arandon-Passins (38510)

Contraintes liées au travail en extérieur, port de charges, utilisation d'outils

Ne pas être rebuté par la manipulation des déchets.

Déplacement sur l'ensemble du territoire.

Mandataire simple de la régie « Composteurs ».

Grille salaire indiciaire technicien territorial : <https://www.emploi-collectivites.fr/grille-indiciaire-territoriale-technicien-territorial/4/35.htm>

Régime indemnitaire RIFSEEP : primes mensuelles et annuelle

Chèque déjeuner par jour travaillé